Procès-verbal de l'Assemblée générale du samedi 5 novembre 2022 à DUNKERQUE

174 Clubs présents ou représentés :

ANSTAING CHERENG EC, ARMENTIERES COLMAR FC, ARMENTIERES JA, ASCQ US, ATTICHES US, AVELIN AS, BAC SPORTS, BAILLEUL SC, BAISIEUX AS, BAUVIN FC, BERGUES RC, BERSEE AS, BIERNE FC, BOESCHEPE ES, BOURBOURG SC, BOUSBECQUE CS, BRAY DUNES US, BROUCKERQUE AS, CAESTRE AJL, CAMPHIN CAREMBAULT AS, CAMPHIN EC, CAPPELLE LA GRANDE ES, COUDEKERQUE ASF, COUDEKERQUE USF, CRAYWICK FC, CROIX FIC, DUNKERQUE DOCKERS, DUNKERQUE Litt USL, DUNKERQUE MALO, DUNKERQUE SUD, DUNKERQUE USINES GP, EECKE AS, ENNEVELIN STADE, ERQUINGHEM CS, FACHES THUMESNIL FC, FERRAIN AN 96, FLEURBAIX US, FRELINGHIEN ES, FRETIN US, GENECH ES, GHYVELDE JS, GODEWAERSVELDE US, GONDECOURT CS, GRAND FORT PHIL SC, GRANDE SYNTHE FC, GRANDE SYNTHE AS ALBECK, GRANDE SYNTHE DEUX-SYNTHE, GRANDE SYNTHE FUTSAL, GRANDE SYNTHE OL, GRAVELINES GRAND FORT (groupement), GRAVELINES US, HALLENNES OL, HALLUIN F ESP, HALLUIN UNION, HAUBOURDIN CG, HAZEBROUCK CHTS, HAZEBROUCK PONT ROMMEL, HAZEBROUCK SC, HELLEMMES AS, HEM OL FC, HONDEGHEM US, HONDSCHOOTE FC, HOUPLIN US, HOUPLINES EC, HOYMILLE ASC, HOYMILLE BIERNE US, ILLIES AUBERS E.S.C., KILLEM FC, LA CHAPELLE FC, LA GORGUE CS, LA MADELEINE FC, LA MADELEINE MELTING POTES, LAMBERSART ORTF, LAMBERSART UF, LE DOULIEU FC, LEDERZEELE MILLAM US, LEERS OS, LEFFRINCKOUCKE US, LESQUIN US, LEZENNES STADE, LILLE ANTILLAIS, LILLE AS VIEUX, LILLE BOIS BLANCS RC, LILLE COKER C., LILLE FIVES OS, LILLE LOUVIERE, LILLE MOULINS CARREL US, LILLE OSC LM, LILLE SELECAO, LILLE SIXTE DONDAINE, LILLE SPARTAK, LILLE WAZEMMES, LINSELLES FC, LOMME DELIVRANCE, LOMME OSM, LOMME USC, LOOBERGHE HOLQUE CAPPELBROUCK DE LA COLME, LOON PLAGE FC, MARCQ AS, MARCQ ATTACK, MARCQ EN BAROEUL OL, MARITIME UNION SPORTIVE, MARQUETTE US, MERIGNIES OL., MERRIS ENT FC, MERVILLE USM, METEREN FC, MONS AC, MORINS FC, MOUCHIN ENT, MOUVAUX ES, NIEPPE FC, NIEPPE UNION FOOT, PAYS DE CASSEL US, PERENCHIES USF, PETITE SYNTHE SM, PHALEMPIN US, PITGAM AS, PONT NIEPPE AS, PREMESQUES FC, PROVIN US, QUAEDYPRE C.O, QUESNOY FSM, RADINGHEM AS, RONCHIN US, RONCQ ES, ROSENDAEL FC, ROUBAIX ACADEMIE FC, ROUBAIX HEM METROPOLE FUTSAL, ROUBAIX OUEST ACADEMIE, ROUBAIX SC, ROUBAIX SCO59, ROUBAIX SJBTE, ROUBAIX TG PORTUGAIS, ROUBAIX WERVICQ RC FEMININES, ROUBAIX WOLF FUTSAL, SAILLY FOREST FOOT, SAINT ANDRE US, SAINT POL USCC, SANTES FC, SEQUEDIN OSM, STEENE FC, STEENVOORDE AS, STEENWERCK JS, TEMPLEMARS FC, TEMPLEUVE AS, TETEGHEM US, THUMERIES AG, TOUFFLERS AF, TOURCOING A COLBERT, TOURCOING BLANC SEAU, TOURCOING BOURGOGNE, TOURCOING CHT, TOURCOING EIC, VERLINGHEM FOOT, VIEUX BERQUIN FC, VILLENEUVE D'ASCQ DECATHLON, VILLENEUVE D'ASCQ FEMININ, VILLENEUVE D'ASCQ FLERS OS, VILLENEUVE D'ASCQ GENDARMERIE, WAHAGNIES FC, WALLON CAPPEL US, WAMBRECHIES FC, WARHEM US, WASQUEHAL FOOT, WATTIGNIES FC, WATTRELOS FC, WATTRELOS US, WEPPES ES, WERVICQ US, WINNEZEELE AS, WORMHOUT ES, YSER BOLLEZEELE US, ZEGEERSCAPPEL ACADEMY FUTSAL HDF.

75 Clubs Absents :

ALLENNES ENTENTE, ANNOEULLIN FC, ANNOEULLIN FUTSAL, ARMBOUTS CAPPEL US, BOIS GRENIER AS, BONDUES FC, BOUSBECQUE ESPAGNOLS, CAPINGHEM AS, CAPPELLE ES, CARNIN SC, COMINES ACS, COMINES GLAMMS FUTSAL, CYSOING WB EC, DEULEMONT FC, EBBLINGHEM E. FEMININES, EMMERIN FC, ENNEQUIN ES, ESQUELBECQ US, ESTAIRES US, FORT MARDYCK OC, HAZEBROUCK ST JOSEPH, HERZEELE RC, HOUTKERQUE FC, LILLE AMICALE SPORTIVE, LILLE AS SOLIDAIRE GUINEE, LILLE CROUS FC, LILLE FG BETHUNE AS, LILLE FUTSAL, LILLE INDEPENDIENTE FUTSAL ASSOCIATION, LILLE LMCU, LILLE METROPOLE FUTSAL, LILLE PETIT TERRAIN, LILLE RIENA FOOT, LILLE SUD FC, LILLE UC, LILLE UNILOQ, LINSELLES FUTSAL, LOMME FUTSAL, LOOS OLIVEAUX AS, LOOS OXYA FC, LYS LEZ LANNOY STELLA, MARQUETTE B.A.TITUDE, MARQUILLIES US, MONS FC, MONS LA MONSOISE, MOUVAUX LILLE METROPOLE FUTSAL, OOST CAPPEL S, REXPOEDE AS, RONCHIN QPZ, ROUBAIX ASC, ROUBAIX COVILHA, ROUBAIX OC, SAINGHIN WEPPES AO, SAINT FOLQUIN FC, SAINT JANS CAPPEL OJ, SAINT POL S/MER SAO PF, SECLIN FC, TOURCOING ASC RENOUVEAU, TOURCOING BENFICA, TOURCOING ESIT, TOURCOING FOOT FRIENDS FAMILY, TOURCOING US, UXEM A.AM.J., WATTRELOS FUTSAL, WAVRIN DON JS, WILLEMS AS.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

1. Rapport moral saison 2021-2022.
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 juin 2022 à Genech paru sur le site Internet du District des Flandres.
3. Rapport financier saison 2021-2022 et validation des comptes.
   - Présentation des comptes de la saison 2021/2022
   - Rapport du commissaire aux comptes
   - Affectation du résultat
4. Approbation du Budget saison 2022-2023 par l'Assemblée.
5. Informations du District
6. Intervention des personnalités.

Clôture de l'Assemblée Générale.

Intervention de Mme Pauline Blondeau, Présidente du District

Pauline Blondeau salue toutes les personnes présentes et leur souhaite la bienvenue pour la traditionnelle Assemblée Générale d'automne du District des Flandres. Elle en profite pour remercier toutes les personnes, bénévoles et salariés, qui ont participé à l'organisation de cette matinée.

Pauline remercie également toutes les personnalités qui nous honorent par leur présence. M. VANHILLE, Adjoint aux sports de la Ville de Dunkerque, Fernand DUCHAUSSOY, Président honoraire de la FFF et figure emblématique de la région, Cédric BETTREMIEUX, Président de la ligue et membre du Bureau exécutif de la LFA, Jean-Marie BECRET, Président Délégué, Gérard PIQUE Trésorier de la Ligue, les homologues de 5 Districts de la LFHF, Evelyne BAUDUIN, Claude COQUEMA, Pascal POIDEVIN, Franck PORET, Pascal TRANQUILLE et Jean-Louis GAMELIN, Président d'honneur du District Artois et ancien trésorier de la Ligue Nord Pas-de-Calais.

Elle explique être touchée par leur présence qui illustre la cohésion du territoire et met en lumière la dynamique collective qu'elle souhaite pour les instances du football régional.

Comme pour un club, le bon fonctionnement du District repose sur l'implication d'hommes et de femmes bénévoles au service du football. Pauline tient à remercier toutes les personnes qui œuvrent au quotidien, les membres de commission, les collaborateurs également pour leur implication et leur contribution au développement et à la promotion de notre football.

Elle remercie également les représentants de club présents pour le travail quotidien effectué au sein de leurs associations. Chaque bénévole donne de son temps, en complément d'une activité professionnelle pour ceux encore en exercice, de la vie familiale et des propres loisirs.

Elle rappelle que l'engagement bénévole est la pierre angulaire du fonctionnement de nos associations, une ressource capitale pour leur bon fonctionnement et remercie toutes et tous les personnes présentes pour leur implication quotidienne.

La Présidente pense également à celles et ceux qui nous ont quittés, à leur famille et amis. Malheureusement, ces derniers mois, elle déplore de nombreux départs, d'hommes et de femmes qui ont tant donné pour leur club et le football de manière générale.

Pauline invite les membres de l'assemblée à bien vouloir effectuer une minute de recueillement en leur pensée.

MOMENT DE RECUEILLEMENT

La Présidente rappelle que la dernière Assemblée d'été s'était déroulée en plein cœur de la Pévèle, et qu'aujourd'hui, nous sommes réunis à Dunkerque, terre de football, c'est cela aussi la richesse du District. Elle en profite pour mettre en lumière la dynamique en place qui s'illustre par la pluralité et le dynamisme des clubs dunkerquois et les multiples pratiques du football en place sur la ville.

Pauline remercie l'équipe de l'ULCO et son directeur, M. Hassane SADOK pour la mise à disposition de ces installations et de leur collaboration pour la bonne organisation de cette Assemblée.
A cette occasion, elle invite à venir à ses côtés pour un petit mot M. VANHILLE, adjoint chargé des sports de la Ville de Dunkerque qui représente la municipalité et plus particulièrement M. Patrice VERGRIETE, Maire de Dunkerque retenu par d'autres obligations.

Intervention de M. Frédéric Vanhille, adjoint aux sports de la ville de DUNKERQUE

« Bonjour à toutes bonjour à tous,
Je vous remercie d'être venus à Dunkerque pour cette assemblée, je sais que ce n'est pas toujours facile de faire venir sur le littoral en raison du grand déplacement que cela engendre pour certains. Votre district est désormais sur un plus grand territoire. J'excuse M. VERGRIETE car nous sommes en période de recueillement et donc pris un peu partout.
Je peux vous dire que je suis adjoint aux sports, que j'ai un maire qui était adjoint aux sports avant moi et, j'en parlais tout à l'heure avec des présidents de clubs, j'ai la chance d'avoir une oreille attentive de sa part et qu'il est toujours derrière moi pour me soutenir sur les projets qu'on veut mettre en place concernant le sport en général et le foot en particulier. Le Maire est un amoureux du foot, je suis un ancien pratiquant, on essaie de développer le sport dans sa pluralité. Vous prenez la ville de Dunkerque, nous avons encore 5 clubs, il faut les faire vivre ensemble, ce n'est pas toujours facile mais on s'y attelle. La ville est un accompagnant financier bien sûr mais pas que financier car on essaie aussi de travailler sur les structures pour qu'ils puissent accompagner dans les meilleures conditions. Ce n'est pas toujours facile car on a des présidents qui sont de plus en plus exigeants dû au fait qu'ils se sont beaucoup invertis, ils sont chez eux. On a des contraintes qui sont énormes et la dernière en date qui nous tombe dessus, c'est la problématique des fluides qui va nous coûter une fortune bien qu'on soit relativement privilégié à Dunkerque grâce à un système de chauffage interne qui évite de nous grever nos budgets, néanmoins, on a pris la décision avec le maire de laisser les salles de sports ouvertes pendant les fêtes de noël sous certaines conditions parce que c'est un endroit de détente, de convivialité et de regroupement pour les jeunes.
Pour la ville de Dunkerque, on sera toujours derrière nos clubs et je me félicite d'une chose en particulier, c'est que le Nord est bien représenté avec les femmes car c'est une belle image d'avant-gardisme dans le district des flandres et je vous en félicite. Je vous souhaite de bons travaux ».

Intervention de Mme Pauline Blondeau, Présidente du District
Pauline remercie M. VANHILLE et lui remet un présent au nom du district.

Pauline explique qu'on fait vraiment le grand écart avec la dernière assemblée qui s'était tenue à Genech et est ravie de voir cette salle quasiment pleine et de constater la mobilisation des clubs pour partager ce moment. Peu importe le territoire, la présidente se réjouit de cette réelle unité.

Pour bien démarrer cette Assemblée, le district a souhaité mettre à l'honneur les clubs qui ont fêté des anniversaires particuliers cette saison. En lien avec la Fédération Française de Football et la Ligue de Football des Hauts de France, le District va remettre les plaques anniversaires 2021/22 bronze (50 ans), argent (80 ans) et or (100 ans) relatives aux dates d'affiliation des clubs au sein de la FFF.

Pour ce faire, la présidente explique que le district a souhaité revenir sur les 2 saisons COVID afin de mettre à l'honneur les clubs dont la date anniversaire tombait dans cette période. Elle précise que ce sont des anniversaires par rapport aux dates d'affiliation à la FFF et non pas de pas de création de club.

Pauline invite Chakib BACHIRI, Président délégué du District et Cedric BETTREMIEUX, Président de la Ligue de Football des Hauts de France pour remettre ces plaques aux clubs.

Mme Florence MUYLLE, responsable des compétitions et contentieux a ainsi invité à tour de rôle les différents clubs mis à l'honneur :

100 ANS en 2019/2020 et 2020/2021

DUNKERQUE US LITTORAL affilié en 1919, 832 licenciés en 2021-2022.
LOSC LILLE ASSOCIATION affilié en 1919, 545 licenciés en 2021-2022.
RONCHIN US affilié en 1919, 429 licenciés en 2021-2022.
ARMENTIERES JA affilié en 1920, 398 licenciés en 2021-2022.
BOURBOURG SC affilié en 1920, 249 licenciés en 2021-2022.
MARQUETTE US affilié en 1920, 369 licenciés en 2021-2022.
PERENCHIES USF affilié en 1920, 468 licenciés en 2021-2022.
LESQUIN US affilié en 1921, 634 licenciés en 2021-2022.
MOUVAUX ES affilié en 1921, 234 licenciés en 2021-2022.

50 ANS en 2021/2022
GENECH ES affilié en 1972, 240 licenciés en 2021-2022.

100 ANS en 2021/2022
MARCQ O affilié en 1922, 948 licenciés en 2021-2022.

Intervention de Mme Pauline Blondeau, Présidente du District

Pauline remercie les clubs présents avec beaucoup de centenaires qui montrent la force et l'ancienneté et cela fait plaisir de les mettre à l'honneur.

Elle souhaite à toutes et tous une très bonne assemblée générale et passe la parole à Quentin Leclerc, Secrétaire Général du district pour la présentation du rapport moral 2021-2022 comme l'appelle l'ordre du jour.

Intervention de M. Quentin Leclerc, Secrétaire Général du District

Quentin salue les membres de l'assemblée, tous réunis pour cette assemblée générale automnale, moment privilégié, non seulement de reddition de comptes, mais également et surtout de dialogue et d'échanges, sur la vie du District.

Il explique que cette assemblée générale se tient à un moment inédit : après le « coup de feu » de la rentrée, de la reprise des activités, commissions et championnats et à l'aube de la coupe du Monde qui aura lieu au mois de Novembre et où notre Equipe de France tâchera de bien figurer et nous ramener une 3ème étoile pour faire briller le football français.

Avant de rentrer dans le vif de ce rapport moral, il tient à remercier toutes les personnes présentes ici, aujourd'hui qui démontre l'intérêt porté aux activités et au développement du District des Flandres.

Avec plus de 75 % des voix présentes ou représentées, le quorum est atteint et bien au-delà et Quentin confirme que l'Assemblée présente pourra valablement délibérer.
Ce rapport moral vise à rappeler les actions et activités menées par le District, non seulement pour les clubs et licenciés mais aussi pour l'accomplissement de sa mission de service public et défense

de l'intérêt supérieur du Football sur notre territoire. Il ajoute que le district est un organe déconcentré de la FFF et à ce titre, doit assurer la promotion et l'organisation des compétitions sportives.

Il revient sur les actions menées lors de la saison 2021-2022 qui ont commencé par le retour au foot, puis Retour au foot par les clubs (rentrées du foot) en septembre, le Forum des Dirigeants, « Octobre Rose » à travers un critérium en marchant, les journées Nationales des Débutants à Bailleul et Gravelines, les nombreuses actions techniques comme les sélections, détections, formations, au service des clubs et licenciés, la E-Cup FFF, la Finale U13 Pitch à La Chapelle d'Armentières, la rencontre de l'équipe de France contre l'Afrique du Sud au Stade Pierre Mauroy, le district était impliqué dans son organisation, les Finales de Coupes du District à Croix (en même temps que celles de la Ligue à Marcq-en-Barœul) et une Initiation au Foot Golf en fin de saison au Kipstadium de Tourcoing.

Quentin évoqué également des actions préparées et malheureusement annulées pour cause de Covid à savoir le Noël des Féminines et du Futsal et le Winter Futsal. Il constate que le futsal a donc encore été frappé, davantage que les pratiques extérieures, mais cette dernière saison a vu la concrétisation de la relance du Futsal sur notre territoire qui s'y prête naturellement.

Le secrétaire général évoque les innombrables formations mises en place, proposées et dispensées par nos techniciens PPF et DAP tout au long de la saison qui témoignent de la volonté toujours constante d'accompagner les dirigeants.

Quentin rappelle que le district reste très actif dans la prévention et la lutte contre les incivilités avec le maintien voté par le comité de direction de la possibilité de doublement des sanctions pout toutes incivilités envers un arbitre ou un officiel et la signature de convention avec les parquets et juridictions, les tribunaux judiciaires de Dunkerque et de Lille. Quentin souligne que le numéro d'astreinte est toujours effectif pour résoudre rapidement les problèmes sur les terrains.

Quentin souhaite également mettre en lumière et en exergue le travail extrêmement important réalisé par les commissions tout au long d'une saison.

Il commence par les commissions contentieux, Discipline, Appel et Juridique composées de 27 membres qui ont passés plus de 340 heures.

- la commission d'Appel : 12 réunions pour traiter 32 dossiers
- la commission de Récupération des Points : 7 réunions pour traiter 28 dossiers
- la commission de Discipline : 80 réunions pour traiter 1 020 dossiers
- la commission Juridique : 31 réunions pour traiter 660 dossiers

Il continue avec les autres commissions

- la commission du Statut de l'Arbitrage : 4 réunions pour 15 dossiers et la gestion de la situation des clubs vis à vis des obligations du statut de l'arbitrage.
- la commission des terrains et installations sportives : 4 réunions pour 522 installations et 67 installations Futsal ! Quentin ajoute que cette réunion a besoin de renfort et invite ceux qui le souhaitent à s'impliquer et à candidater pour intégrer la CDTIS.
- la commission Loisirs : 3 réunions avec les clubs dont deux en visio pour accompagner 58 clubs dont 22 uniquement loisirs et 88 équipes engagées.
- la commission de l'Arbitrage avec de nombreuses Formations initiales en Arbitrage mises en place sur les secteurs Littoral, et de la Métropole pour 73 arbitres formés sur la saison.

S'agissant des compétitions, le Secrétaire Général explique que la situation est quasiment revenue à la normale avec des compétitions qui sont allées à leurs termes dans toutes les catégories, avec l'organisation des finales de Coupes à Croix, 13 finales sur deux journées, un public très nombreux, un soleil radieux, une organisation collective, rigoureuse et précise partagée avec le club de Croix.

S'agissant des Labels, le district a continué à accompagner les clubs pour reconnaitre leur travail à travers ces labels, 22 Labels Jeunes : 23 Labels Féminins et 3 Labels Futsal qui reconnaissent les efforts et travaux de développement et de structuration de ces clubs.

Quentin évoque ensuite les nouvelles pratiques, rappelle que la dynamique du District est d'être proche des clubs, de suivre les évolutions de notre société et de renforcer les pratiques innovantes comme le Footgolf, le Fitfoot, le Futnet ou encore le Foot en Marchant pour toucher un public plus large. Il confirme que le foot loisirs en général reste un axe de développement fort de notre District.

S'agissant des Ressources Humaines, le secrétaire explique que le district a accueilli 3 nouvelles personnes la saison dernière, Camille LEMAIRE, assistante projets, Sylvie VAILLENDET qui a remplacé Corinne TROLLE qui est partie en retraite et enfin Corentin CUISINIER en qualité de Conseiller technique en développement et animation des pratiques.

Le secrétaire général fait le traditionnel point du nombre de licenciés. Il informe l'assemblée qu'au terme de la saison 2021-2022, le district comptait 56 661 licenciés ce qui constitue un nouveau record ! Il ajoute que les effectifs ont atteint un sommet, mais que pour autant, nous ne faisons pas la course au nombre de licenciés mais ce nombre démontre l'attractivité du football et du football sur le territoire du district des Flandres ; Quentin précise, qu'en fin 2021-2022, le District des Flandres était le 2ème district de France en termes de licenciés derrière le District d'Alsace, un cas particulier puisqu'il s'agit d'une ancienne Ligue régionale.

Il explique que toutes les catégories sont en augmentation dans le District avec une mention spéciale pour les féminines avec une hausse de près de 20% des licenciées, soulignant que cette augmentation des licences féminines est conforme aux objectifs du District et est liée au plan de développement et à la mise en place des compétitions en fonction des demandes.

Du côté du nombre d'équipes engagées, Quentin LECLERC constate une stabilité dans toutes les catégories avec 1853 en 2021-2022 contre 1859 en 2020-2021.

Pour cette saison, le secrétaire général annonce le chiffre de 53518 licenciés à l'heure actuelle, soit une avance de 1592 licenciés par rapport à la saison dernière mais avec beaucoup moins de retard sur les licences grâce au bon travail mené par la Ligue pour améliorer la gestion et la délivrance des licences.

Enfin, Il tient à saluer la collaboration toujours active entre les Présidents des districts des Hauts de France presque tous présents, initiée par le Président de la Ligue de Football des Hauts de France, Cédric BETTREMIEUX, qui avait permis, hier, de gérer au mieux, sur le plan sportif, la crise sanitaire affrontée, et favorise aujourd'hui et au mieux l'accompagnement des clubs

Quentin termine son intervention : « En conclusion, le district des Flandres est un district qui vit bien, et grâce à vous !
Je vous remercie ».

Retour sur les actions et projets accomplis depuis octobre 2020

Avant de passer à l'approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale et du rapport moral, puis du volet financier, Pauline BLONDEAU et le Comité de Direction ont souhaité présenter un bref récapitulatif des actions menées entre autres ces deux dernières années.

En effet, en octobre 2020, au-delà d'élire une équipe, c'est avant tout un projet qui a été proposé. Si la période COVID a quelque peu ralenti l'activité footballistique, Pauline a jugé important d'effectuer, après 2 deux, à la moitié du mandat, une présentation des réalisations qui avaient été proposées sur la période 2017/2020 à travers le livret dont l'ensemble des clubs avaient été destinataires mais également toutes les propositions pour les 4 années à venir.

Pauline revient sur les différents axes et les réalisations qui ont été faites :

L'aide aux clubs, avec :

- L'extension de la centralisation de paiement des arbitres

- La création de l'annuaire des clubs depuis octobre 2022 via Admifoot qui permet d'avoir les relais et les contacts de l'ensemble des clubs et de faciliter les échanges entre vous ce qui n'était pas possible avec les outils fédéraux actuels.

- La mise en place des ateliers d'accompagnement « subventions » notamment sur la création du compte asso qui a permis à de nombreux clubs d'aller chercher des subventions de l'Agence Nationale du Sport et s'inscrire dans le dispositif du Pass'Sport.

- La mise en place du dispositif de mise à disposition des volontaires en service civique initiée par Luc Laforge. Non prévu dans le projet de 2020, ce dispositif qui a été rencontré un vif succès lors de la saison 21/22 a été revu à la hausse cette saison 22/23 avec 80 jeunes mis à disposition dans vos clubs contre 75 la saison dernière.

Un budget équilibré au service des clubs

Pauline revient sur le travail méticuleux effectués par le service financier de Socx avec, notamment, la consolidation des procédures internes de gestion, la pérennisation des procédures de validation des dépenses, dynamiser les ressources extérieures avec la recherche de subvention publique mais aussi du mécénat ou du sponsoring et la création d'une commission « marketing – promotion » qui devrait émerger d'ici la fin 2023.

L'accompagnement des dirigeants

La présidente insiste sur l'importance de cette thématique qui représente l'un des piliers du district expliquant que les élus du district sont tous issus de clubs et ajoute qu'elle souhaite conserver cette proximité avec le terrain, peu importe l'instance, Fédération, Ligue, District, « il faut garder les pieds sur terre, c'est cela qui fera la force et qui fera qu'on avancera dans le football amateur ! ».

Pauline souligne l'importance des outils numériques mis à disposition des clubs avec Admifoot qui est notre plateforme et qui doit encore évoluer et l'importance de maintenir et dynamiser ces outils.

Elle rappelle la mise en place des rendez-vous « dirigeants » avec le forum des dirigeants en août 2021 à l'heure des innombrables questions sur la gestion du pass sanitaire, les contrôles à l'entrée des stades.

Pauline évoque la mise en place cette saison de la nouvelle mouture avec le forum des nouveaux Présidents en septembre 2022, étant donné le turnover très important dans les clubs et elle rappelle le rôle du district d'être au service des clubs pour faciliter les choses des nouveaux secrétaires car c'est une fonction bénévole, en plus de celles de la vie personnelle, de la vie professionnelle.

Pauline revient sur l'expérimentation des formations « dirigeants » à distance et souligne le maintien et le développement des formations à destination des dirigeants, le parcours fédéral des dirigeants menés par Mohamed GACEM et Belkacem ABDELHAK. Elle mentionne également les formations propres au District à destination des nouveaux secrétaires formations orchestrées par Sonia SERGHERAERT et Thierry HOCQAUX. Très prisées, ces formations illustrent le besoin d'accompagnement des dirigeants.

Elle annonce que d'ores et déjà 3 dates sont planifiées pour la formation sur la gestion des conflits qui peuvent toucher tout le monde, aussi bien les dirigeants, joueurs, éducateurs que les arbitres et confirme que ces formations de 4 heures dispensées le samedi matin pour être accessibles au plus grand nombre seront gratuites grâce à un bon FAFA de 25€ pris en charge par la FFF et le solde remboursé par la LFHF.

Un district accessible de proximité et à l'écoute

- Mise en place de l'astreinte « clubs » disponible le week-end, un outil à disposition des clubs qui représente un véritable service pour les clubs à la fois sur des problématiques de dernières minutes (déclarer un forfait pour éviter de déplacer tout le monde inutilement, etc.), mais aussi au niveau des incivilités avec possibilité d'intervention d'autant plus sur la saison qui va venir avec la création de la cellule prévention médiation sécurité.

- L'opérationnalité du « SMS diffusion » outil qui permet d'informer le référent du club identifié directement par SMS en cas d'information générale urgente (remise des matchs à la suite d'une alerte orange, etc.).

- Mise en place des réunions de secteur du printemps qui sont devenues un rendez-vous traditionnel avec l'assemblée générale, format plus collégiale. Organisées en proximité, les réunions de secteurs sont désormais un rendez-vous important qui facilitent les échanges.

- Mise en place de la boîte à idées collective sur le site internet où les clubs peuvent faire des suggestions et rappelle la devise du district : « soyez acteurs de votre district ».

- Mise en place de réunions techniques territorialisées en début de saison orchestrées par les 3 techniciens du district en lien avec nos élus afférents à la technique.

L'arbitrage

Pauline aborde l'arbitrage avec le recrutement à venir d'un conseiller technique en arbitrage sur le territoire et elle remercie la LFHF pour la mise à disposition de ce conseiller qui sera recruté à l'échelon régional. Elle ajoute que dans les clubs, s'il faut bien sur recruter des arbitres, il est également indispensable de fidéliser les arbitres présents, qu'ils soient jeunes ou pas, pour ne pas

les perdre. Ce technicien travaillera en lien avec la commission de l'arbitrage et son président Olivier WILLEQUET.

Elle évoque la poursuite de la lutte contre les violences et les actions de prévention et d'assistance. Elle salue le développement d'actions « clubs – arbitres » avec la rencontre d'un éducateur avec les arbitres lors du séminaire de rentrée, les stands de sensibilisation à l'arbitrage mis en place lors des tournois afin de créer de nouvelles vocations.

Pauline conclut sur cet axe de l'arbitrage par la volonté de poursuivre la dynamique des actions de formation (formations techniques, Cap Ligue) pour aider les arbitres à passer à l'échelon régional.

Une politique sportive cohérente et adaptée

Pauline aborde ce nouvel axe avec la création d'un critérium de football en marchant, une diversification des pratiques pour toucher une plus grande variété de public.

Elle revient sur la réforme de l'article 83 relatif aux obligations sportives (équipe réserve, jeunes, etc.) avec l'objectif d'être beaucoup plus adapté avec la réalité des clubs, travail qui avait été fait en lien avec l'assemblée consultative et qui a été présenté et largement adopté lors de l'assemblée générale d'été 2021.

Elle termine cet axe en confirmant la volonté du district de pérenniser la structuration des compétitions en adéquation avec les besoins des clubs, avec notamment une réforme totale qui avait eu lieu sur les U13 niveau 1 et la création de la poule unique chez les jeunes qui permet de vous engager plus tardivement car il est très difficile pour l'ensemble des clubs de connaitre au 1er septembre les effectifs, savoir combien d'équipes à engager par catégorie et à quels niveaux.

Le développement du futsal, de la pratique féminine et la mixité

Pauline aborde cet avant-dernier point, confirmant l'organisation des actions promotionnelles (rentrée, Noël, rassemblements spécifiques comme le carnaval qui avait eu lieu côté littoral en février dernier, l'accompagner le développement des structures féminines, l'organisation du fem futsal et des challenges futsal et elle salue le travail de la commission futsal en lien avec les conseillers techniques.

Elle souligne également en bonus la Phase « Winter Flandres » en janvier pour les jeunes U10/U11 et U12/U13, les clubs ont reçu des mails à ce sujet que le district propose optionnellement, ce n'est pas obligatoire et elle invite les clubs à se rapprocher de Mathilde et de Corentin à ce sujet pour se positionner plutôt sur un volet futsal ou plutôt sur des animations synthétique ce qui permettra aux clubs de pratiquer pendant cette période de trêve du mois de janvier en plus des matches amicaux éventuels conclus entre clubs.

La présidente termine par la pluralité des supports de pratique jeunes féminines qui se sont développés ces dernières années pour nos jeunes filles afin de jouer en championnat dès le plus jeune âge, le district ayant la chance d'avoir un vivier qui permet d'avoir une offre de pratique étoffée.

Le développement de projets

Pauline aborde le dernier point avec le développement d'évènements « e-foot » avec la E cup FFF. Elle évoque la création du challenge départemental PEF avec un clin d'œil pour Ali HELAL avec les valeurs qui sont afférentes et la récompense du voyage au stade de France avec les clubs lauréats.

Elle termine avec la mise en place du dispositif « structure ton club » qui sera développé au cours de l'Assemblée.

Thierry HOCQUAUX, directeur administratif invite les membres de l'Assemblée à prendre part aux votes, conformément à l'ordre du jour.

Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 juin 2022 à Genech ?

Réponses	(Pourcentage)
Oui	98,02%
Non	1,98%
Totaux	100%

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 juin 2022 à Genech est approuvé à 98.02 % des voix.

L'ordre du jour appelle l'approbation du rapport moral.

Approuvez-vous le rapport moral de la saison 2021-2022 ?

Réponses	(Pourcentage)
Oui	95,33%
Non	4,67%
Totaux	100%

Le rapport moral 2021-2022 est approuvé à 98,33 % des voix.

Intervention de Mme Valérie RICOUARD (Expert-comptable)

Elle se fait la porte-parole de Luc LAFORGE, le trésorier du district, pour effectuer de manière succincte et simple la présentation des comptes de la saison 2021- 2022.

Elle précise que cette saison n'a rien de comparable avec les deux précédentes, toutes deux fortement impactées par les périodes Covid. Il s'agit donc d'une saison classique mais sous le signe de la relance post covid avec des éléments particuliers qui vont permettre d'expliquer les comptes de cette saison.
Pour pouvoir comparer deux saisons comparables, il convient de comparer celle au 30 juin 2019 et celle au 30 juin 2022. L'expert-comptable constate un total des ressources de 1 457 000€ ce qui fait une augmentation de 15% des ressources par rapport à 2019 et un total des dépenses de 1 487 000 € soit une augmentation de 18% des ressources par rapport à 2019.

Le résultat définitif présenté en affectation s'élève à – 29 000 € mais qui n'est pas grave car c'est dû notamment à l'abandon de la dette du Comité Départemental Nord de Football en faveur du district et dont les impacts ont eu lieu sur cette saison 2021-2022. Sans cet impact, le résultat serait de – 17 000 € liés à des éléments exceptionnels impactant cette saison.

Mme RICOUARD détaille els différents postes de recette et de dépenses conformément aux éléments transmis aux clubs en amont de l'Assemblée Générales. Elle effectue également un point sur le patrimoine du district au 30 juin 2022.

L'expert-comptable termine son intervention en précisant que le district des Flandres a, au 30 juin 2022, 957 238 € de fonds propres, ce qui représente 8 mois de fonctionnement normal.

Intervention de M. Jules Froissart, (Commissaire aux Comptes)

« En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 janvier 2018, j "ai effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la Covid 19. Ils ont été impactés par la pandémie, sans que la mesure de cet impact ne puisse être chiffrée, compte tenu d'une activité partielle, compensée pour partie par l'Etat, la Ligue des Hauts de France et la Fédération française de football.

Bien que la Covid 19 perdure après cette clôture d'exercice, les dirigeants n'ont pas connaissance d''incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de l'association à poursuivre ses activités.
Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION
Référentiel d'audit
J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 15 septembre 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATIONS
1° - La crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 a encore considérablement perturbé la saison de tous les clubs sportifs sur la totalité de la saison 2021-2022.
L'association a bénéficié de toutes les aides prévues par les pouvoirs publics pour lui permettre de poursuivre son activité et la saison 2021-2022 a permis de reprendre le contact avec les clubs par des opérations de communication et de formation.
Dans ce contexte de post-crise, la mise en œuvre des objectifs a pu être réalisée, le District pouvant envisager l'avenir avec sérénité.
2°- Comité départemental : la provision constituée la saison précédente de 52 704 € a été utilisée conformément à son objet.
L'abandon de créances de 65 231.76 € est constaté en conséquence au 30 juin 2022, après imputation de la provision reprise à cet effet et un complément de pertes irrécouvrables sur cet exercice de 12 527.76 €.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS
En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS
J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérification spécifiques prévues par la loi.
Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Comité Directeur et dans les documents portés à la connaissance des adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Je vous fais « grâce » des deux derniers paragraphes sur les responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels et sur mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

Je vous remercie de votre attention. »

Intervention de Mme Pauline Blondeau (Présidente du District)
Pauline remercie M. Froissart et précise qu'il s'agit de sa dernière assemblée financière. Elle souhaite mettre à l'honneur le travail qu'il a effectué depuis de nombreuses pour le District en lien avec Valérie Ricouard, tous deux présents avant l'arrivée de l'équipe.

Intervention de Thierry Hocquaux (directeur administratif)

L'ordre du jour appelle la validation des Comptes au 30 juin 2022 après lecture des rapports général et spécial par M. Jules Froissart, Commissaire aux Comptes.

Validez-vous les comptes au 30 juin 2022 ?

Réponses	(Pourcentage)
Oui	94,39%
Non	5,61%
Totaux	100%

Les comptes au 30 juin 2022 sont approuvés à 94,39 % des voix.

L'ordre du jour appelle l'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022.

Approuvez-vous l'affectation en report à nouveau du déficit de ressources de 29 648 € ?

Réponses	(Pourcentage)
Oui	93,33%

Non	6,67%
Totaux	100%

L'affectation en report à nouveau du déficit de ressources de 29 648 € est approuvée à 93,33 % des voix.

L'ordre du jour appelle l'approbation du budget prévisionnel 2022-2023.

Approuvez-vous le Budget prévisionnel pour la saison 2022-2023 ?

Réponses	(Pourcentage)
Oui	93,52%
Non	6,48%
Totaux	100%

Le Budget prévisionnel 2022-2023 est approuvé à 93,52 % des voix.

Intervention de Aymeric Ansel, Président de la Commission régionale d'arbitrage

Il explique être ravi de participer à votre assemblée générale, et d'avoir pu répondre favorablement à l'invitation de la Présidente, Pauline BLONDEAU.
Ayant pris la responsabilité de l'Arbitrage Régional, depuis juin 2022, il souhaite présenter succinctement le projet régional et les différentes actions à conduire au cours de ces prochains mois. Sans entrer dans le détail du projet, il fixe 2 axes prioritaires ; La Fidélisation et le Recrutement des Arbitres, mais aussi l'importance du rôle des CDA et des Districts dans les décisions prises au niveau régional.

Ligue/Districts :	18/19	19/20	20/21	21/22	Fin sept
ARTOIS	439	415	343	395	339
ESCAUT	427	453	407	416	344
FLANDRES	427	446	403	427	375
COTE D'OPALE	355	322	290	333	243
AISNE	240	228	187	209	151
OISE	308	309	249	267	210
SOMME	299	276	254	255	204
TOTAL LFHF	**2495**	**2449**	**2033**	**2302**	**1881**

Le manque d'arbitres reste donc un thème endémique de notre football. Il se résume aux chiffres présentés précédemment. Pour couvrir la totalité des besoins sur notre territoire régional, un doublement de la population arbitrale serait nécessaire. Il regrette que ce soit une utopie au regard de la difficulté marquée à susciter de nouvelles vocations et à préserver celles qui s'illustrent. Il ajoute que la noblesse de la fonction d'arbitre peine à séduire les jeunes et souffre du sort trop souvent réservé à ceux qui l'exercent, cibles privilégiées des critiques.

Le recrutement de nouveaux arbitres demeure compliqué… Dans ce contexte, la fidélisation demeure un enjeu majeur. Il veut agir sur différents leviers, en s'évertuant à renforcer le triptyque de base – recrutement-détection- fidélisation – et à développer les nouveaux modules de formation, plus modernes, plus innovants. Sa volonté et celle des instances régionales et départementales est de massifier les leviers pour fidéliser notre effectif actuel.

Aussi, il explique que la CRA et les CDA vont s'engager sur :

- Un réel Plan de Communication afin de mettre en valeur cette belle fonction et effacer l'image de la Violence, Erreur de l'arbitre. Plan de communication en mettant en avant l'Arbitre Sportif, le partenaire du jeu, les réelles perspectives proposées en Ligue et pour quelques unités… la FFF
- Une Reconnaissance matérielle (Equipements, …), morale (soutien dans les moments compliqués, référent par catégorie, référent club), financière (indemnité de représentation)
- La Transparence (Décisions, Désignations, Observations)
- Impliquer les Arbitres dans les Orientations

Après avoir mis l'accent sur l'importance de la fidélisation, Aymeric souhaite développer conjointement les actions de recrutement. Un travail important a été mené au sein de toutes les CDA de notre Ligue, et notamment au sein de la CDA du District des Flandres sous la responsabilité d'Olivier WILLEQUET. Il salue l'efficace collaboration entre les Cellules de Recrutement et les CDA. Il est persuadé que l'unité sur le sujet est un atout majeur, qui permettra d'obtenir des résultats significatifs à court terme ! Mais il ajoute que ces résultats ne pourront être obtenus que tous ensemble, avec les clubs…

Le président de la CRA ajoute que si les instances s'emploient à mettre en place des formations, les meilleurs ambassadeurs se trouvent parmi les clubs qui connaissent leurs joueurs, leurs dirigeants, leurs interlocuteurs locaux… tous ceux qui sont des futurs potentiels. Il rappelle que le statut de l'arbitrage a été fortement remanié en cette saison 2022/2023n qu'il est plus avantageux de former un nouvel arbitre, que de recruter l'arbitre du club voisin. Le délai de couverture étant passé à 4 saisons… Il insiste sur l'intérêt de recruter de nouveaux candidats.

Pour aider les clubs en infraction, Il explique que plusieurs pistes sont sur la table. Le Conseil de Ligue a validé le recrutement de 4 CTA Régionalisés localisés dans les districts dont le rôle sera d'animer les actions de recrutement, de valoriser l'arbitrage, de détecter… le tout dans les clubs. Il conçoit le CTA comme un VRP de l'arbitrage… proche des clubs… et qui doit devenir un réel incontournable du recrutement… aux côtés des club pour les aider à trouver de nouveaux arbitres, à faire naître de nouvelle vocation.

Il rappelle qu'en lien avec le contrat d'objectif fédéral, la recherche de "référents" dans les clubs constitue également une clé du succès, en termes de fidélisation particulièrement mais aussi en termes de recrutement.

La filière scolaire à partir des accords signés avec l'UNSS et la FNSU demeure un atout majeur pour aller recruter les jeunes arbitres… Il annonce que la DTRA, accompagnée par les CTA, vont œuvrer tout au long de cette année scolaire pour présenter cette noble fonction aux collégiens, et aux lycéens. De telles actions doivent porter leurs fruits à court et moyen terme afin de retrouver un effectif Jeunes Arbitres à la hauteur de nos ambitions. Il ajoute qu'avec 2 sections sport Etudes arbitrage (à Lens et Amiens), la Ligue de football des Hauts de France est en avance au niveau de la FFF… « Gardons cette avance pour recruter davantage ».

Afin de faciliter l'accès à la formation initiale, il félicite les CDA qui mettent en place des sessions très régulièrement. Pour rappel, 2 sessions ont déjà eu lieu dans le District.
3 autres formations seront prochainement organisées :

- FIA Secteur Métropole : 27 au 29 décembre 2022
- FIA : Les samedis 7, 14 et 21 janvier 2023
- FIA : 26 au 28 avril 2023

Enfin, il annonce que des tests ont été menés dans plusieurs CDA afin d'organiser des formations initiales directement dans les clubs avec, pour objectif de simplifier l'accès à la formation, de gagner du temps, d'éviter les déplacements pour se rendre dans un centre de formation... Il invite les clubs à se regrouper entre clubs voisins, pour présenter une petite dizaine de candidats, et une formation pourrait se mettre en place chez eux.

Il termine en souhaitant que le recrutement des arbitres devienne un réel objectif partagé pour briser la barrière entre instance arbitrale et clubs, pour recruter de nouveaux arbitres et afin de fidéliser davantage.

« Tous ensemble, nous réussirons. Tous ensemble, nous serons plus forts pour réaliser cet objectif commun. Nous saurons être à vos côtés pour vous aider, et vous conforter vis-à-vis des obligations du statut de l'arbitrage en intervenant directement dans vos installations…Alors n'hésitez pas à nous contacter…on se fera un plaisir de vous rencontrer. Je vous remercie pour votre attention, et reste à votre disposition »

L'ordre du jour appelle maintenant l'allocution des personnalités.

Pauline appelle Monsieur Bettremieux, Président de la Ligue des Hauts de France et membre du bureau exécutif de la LFA.

Intervention de M. Cédric Bettremieux, Président de la Ligue des Hauts de France et membre du bureau exécutif de la LFA

Le Président de la Ligue prend la parole, remercie Pauline et assure qu'il ne sera pas long afin de respecter le timing établi.
Il répète, comme lors de chaque Assemblée, à quel point il est ravi de participer à ces évènements au sein des districts. En qualité de Président de la Ligue, il apprécie de constater la présence des présidents des autres districts ou leur représentant.
Il rappelle que la LFA travaille à être au plus près des clubs, que les choses évoluent dans le bon sens.

Pauline BLONDEAU clôture l'Assemblée.

Quentin LECLERC
Secrétaire Général du District

Pauline BLONDEAU
Présidente du District